



Fiche de poste

Développons *ensemble* les richesses humaines

Identification

Intitulé du poste	Chargé de mission appui au territoire en Ingénierie sociale	Direction	Direction Ingénierie, Territoriale et Environnement
Intitulé du métier de référence	Chargé de mission qualifié	Service	Service Ingénierie Territoriale (mission Appui aux Territoires)
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	
		Code métier*	

*: case remplie uniquement par la DRH

Statut

Catégorie	☒ A ☐ B ☐ C	Titulaire / contractuel	
Filière	Administrative, Technique ou Sociale	Cadre d'emplois	Attaché territorial / Ingénieur Territorial / CSE/CE ASE
Grade détenu		Grades possibles	Attaché à attaché ppl / Ingénieur à Ingénieur PPI / CE CSE et ASE

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	DGAT, 28 bis Boulevard Foch – 49 000 ANGERS	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	☐ Non ☒ Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	☐ Non ☒ Oui	Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☒ 3
Permis de conduire requis	☐ Non ☒ Oui	Astreinte	☒ Non ☐ Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue....)		Délégations de signature	☒ Non ☐ Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	☐ Non ☒ Oui	Lesquelles : réunions en soirée et occasionnellement le samedi	
Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :	
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :	

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Chef du Service Ingénierie Territoriale
Titulaire du poste	Marine LESAGE
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	Pas d'encadrement
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	☒ Non ☐ Oui
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	- L'ensemble des directions et des services de la DGAT, de la DGA OR et de la DGADSS -Occasionnellement les directions de ressources notamment DPI et DLSI

Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux

- Collectivités territoriales et leurs groupements (communes, communautés de communes, communauté d'agglomération, syndicats intercommunaux et mixtes), association départementale des maires
- Les partenaires du réseau Anjou ingénierie Territoriale (DDT, AMF ...)
- Institutions départementales et satellites du Département : CAUE, Anjou Tourisme, ALTER Public...
- Les partenaires sociaux-professionnels : gérontopôle, CAF, CARSAT, MSA, UDCCAS, ...
- Les organismes consulaires (chambre agriculture, CCI, chambre des métiers...)
- Le CNFPT
- Services de l'État dont Préfecture et DDT et autres personnes publiques associées
- Région des Pays de Loire
- Etablissement publics (PNR, mission val de Loire...)
- Bureaux d'études privés

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission

Le poste de chargé de mission en appui aux territoires en ingénierie sociale, consiste à proposer des outils et méthodes, pour éclairer les élus et les techniciens dans leur projet de développement social local. Cela peut se traduire par la production de pré-diagnostic quantitatifs et qualitatifs, la définition d'enjeux et de plans d'actions, en passant par l'animation d'ateliers, ou le développement d'outils d'intelligence collective.

Au sein du service ingénierie territoriale, les thématiques d'intervention sont aussi diverses que variées : l'aménagement du territoire, le cadre de vie, l'attractivité, les solidarités, les mobilités...

En matière d'ingénierie sociale, les thématiques d'intervention sont tournées vers les parcours résidentiels seniors, le développement social territorial, l'analyse de besoins de population, le développement de la vie citoyenne, etc.

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp ²
> Activités principales		
- Accompagnement des collectivités et intercommunalités dans leur projet de développement territorial, dans le domaine des solidarités Sur le territoire départemental, le chargé de mission en appui aux territoires en ingénierie sociale est le correspondant auprès des collectivités en matière de conseil et d'assistance dans le domaine de l'action sociale. Il devra développer l'écoute des collectivités, comprendre leurs problématiques, analyser et formaliser leurs besoins. La conduite d'une mission d'ingénierie territoriale consiste à l'analyse du besoin et de la commande, l'élaboration de pré-diagnostic qualitatifs et quantitatifs, réflexions de faisabilité et d'opportunité, définition d'orientations stratégiques, définition de scénarios et de plan d'actions, animation d'ateliers et de réunions, développement d'outils de coopération, concertation des acteurs, etc.	70%	I
- Développement d'outils et animation de démarches collectives thématiques En lien avec l'accompagnement des collectivités et intercommunalités dans leur projet de développement social, le chargé de mission en appui aux territoires en ingénierie sociale est attendu sur la création d'outils méthodologiques pour l'accompagnement collectif des territoires. Les thématiques d'intervention peuvent concerner le parcours résidentiel seniors, l'accès aux soins, le développement social, la participation citoyenne etc.		I
- Développement et évaluation de l'ingénierie territoriale Animer et développer la mission d'ingénierie sur son territoire d'intervention, dans une optique proactive et d'amélioration continue de la politique départementale d'accompagnement (évaluation des missions, des territoires demandeurs, des filières sollicitées, capitalisation et développement d'outils, bilan d'activités, analyse critique et propositions d'évolution de l'activités...)	10%	II
- Suivi des actions sociales départementale dans les territoires : participation aux instances et démarches transversales : observation territoriale (carnets de territoires), schéma autonomie, actions de prévention de la perte d'autonomie, conférence des financeurs, ...	10%	II
> Activités secondaires :		
- Proposer et participer aux activités du Réseau Anjou Ingénierie Territoriale		I-II
- Répondre à des demandes ponctuelles de l'équipe de direction sur des problématiques pouvant nécessiter un travail collectif pluridisciplinaire	10%	I-II-III
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Les savoirs théoriques permettent de comprendre et d'interpréter Connaissance du fonctionnement d'un territoire et de ses dynamiques Connaissance du rôle des acteurs du territoire et de leurs responsabilités Connaissance du domaine de l'action sociale (démarche, processus, procédures) Connaissance minimum de l'actualité législative et réglementaire dans les domaines de l'action sociale, de l'évolution des institutions et de la décentralisation, de la réforme territoriale Connaissance des politiques départementales et des missions des services sociaux départementaux Connaissance des principes de fonctionnement d'un réseau d'échanges
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Les savoir-faire sont ceux issus de l'expérience, c'est le « savoir y faire », savoir conduire. Conduite et gestion de projet (méthodologie, animation, pilotage, gouvernance, calendrier, coûts...) Développement d'outils au service des projets (notamment pour stimuler la coopération et la concertation entre acteurs) Animation d'ateliers et de réunions, de concertation Réalisation de diagnostic, définition d'enjeux et de pistes d'actions Compétences rédactionnelles et capacité d'expression, prise de parole en réunion, savoir restituer, esprit de synthèse Esprit d'initiative, force de proposition, Savoir mettre en œuvre ou accompagner une procédure, une démarche de projet Maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique : Word, Excel, Power-Point,)
Savoir procédural (procédures)	Les savoirs procéduraux permettent de préciser le comment faire, la conception d'une procédure, d'une démarche, d'un processus. C'est connaître la méthode pour conduire un projet, pour piloter une démarche, pour construire un partenariat Aptitude à comprendre, appréhender le contexte législatif et réglementaire Connaître les procédures administratives et de communication du Département
Savoir relationnel (relations humaines)	Les savoirs relationnels s'identifient au « savoir être » et permettent de se conduire de façon adaptée. Ils vont se concentrer principalement sur : - la médiation notamment la capacité d'écoute, la concertation, la communication, la conciliation, la gestion des conflits - l'animation de réunions, d'ateliers, de concertation, - la capacité à convaincre, la pédagogie, la formation - la capacité à développer des mécanismes de mobilisation de compétences et de ressources du territoire, la culture du réseau - la posture de conseil vis-à-vis de l' élu
Autres	

Évolution prévisible du poste